

## **POUR PUBLICATION IMMÉDIATE**

### **Le Conseil canadien du compost lance une initiative pour lutter contre le changement climatique grâce au recyclage des matières organiques et à l'amélioration de la santé des sols**

*Une nouvelle initiative vise les municipalités/communautés et le secteur ICI pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, les émissions de méthane, promouvoir une gestion durable des déchets et améliorer la santé de nos sols*

Le 12 mai 2023 : Le Conseil canadien du compost (CCC) a annoncé le lancement de l'initiative "Faire progresser le recyclage des matières organiques à travers le Canada", un programme conçu pour soutenir l'adoption de programmes de recyclage des matières organiques dans les municipalités canadiennes et le secteur industriel, commercial et institutionnel (ICI). La CCC invite les organisations et les personnes motivées à profiter de l'expertise et de la disponibilité de notre Conseil pour apprendre le mode d'emploi du recyclage des matières organiques propre à leur situation. En outre, l'initiative de la CCC comprend l'éducation et la sensibilisation au rôle essentiel que jouent le sol et le compost dans l'atténuation du changement climatique.

"La réalité est que tous les Canadiens ont encore la possibilité de lutter contre le changement climatique au lieu de l'accepter comme un fait acquis", a déclaré Susan Antler, Directrice exécutive du Conseil canadien du compost. "Nos sols et nos bacs à compost sont des alliés importants dans cette bataille. Grâce au recyclage des matières organiques et à leur retour dans nos sols, nous réduisons non seulement les émissions de gaz à effet de serre, mais nous créons également d'autres avantages tels que l'amélioration de la santé et de la biodiversité des sols, l'augmentation de la productivité agricole, le renforcement de la sécurité alimentaire et de la qualité de l'eau."

La CCC fournira des ressources, une formation et un soutien technique aux municipalités et aux organisations du secteur ICI intéressées par la mise en œuvre de programmes de recyclage des matières organiques. L'objectif est de faciliter l'adoption généralisée de ces programmes, ce qui permettra de réduire considérablement les déchets mis en décharge et les émissions de gaz à effet de serre. Ce projet a été entrepris avec le soutien financier du gouvernement du Canada par l'intermédiaire du ministère fédéral de l'Environnement et du Changement climatique.

"Cette initiative est un appel à l'action lancé aux municipalités et au secteur ICI pour qu'ils se joignent à nous dans la promotion du recyclage des matières organiques", a déclaré Larry Conrad, président du conseil d'administration national du Conseil canadien du compost. "En travaillant ensemble, nous pouvons construire un avenir durable pour

le Canada et montrer que notre pays est un chef de file en matière de gestion de l'environnement.

Le Conseil canadien du compost invite les parties intéressées à manifester leur intérêt à participer à l'initiative "Faire progresser le recyclage des matières organiques à travers le Canada". Pour plus d'informations, veuillez contacter directement le Conseil en envoyant un courriel à l'adresse suivante : [info@compost.org](mailto:info@compost.org).

-30-

### **À propos du Conseil canadien du compost :**

Le Conseil canadien du compost est une organisation nationale à but non lucratif qui se consacre à la promotion d'une gestion et d'un recyclage responsables des résidus organiques inévitables. Fondé en 1991, le CCC possède plus de 30 ans d'expérience et d'expertise dans le domaine du recyclage des matières organiques. Il travaille avec les municipalités, le secteur ICI, les établissements universitaires et les organisations communautaires pour élaborer et mettre en œuvre des programmes durables de recyclage des matières organiques dans l'ensemble du pays.



16, rue Northumberland St.  
Toronto ON M6H 1P7  
Ph./Tél.: (877) 571-GROW(4769)  
Fax/Télec.: (416) 536-9892  
Website: [www.compost.org](http://www.compost.org)

## **L'importance du recyclage des déchets organiques dans la lutte contre le changement climatique**

Les effets du changement climatique devenant de plus en plus évidents, il est essentiel que les sociétés du monde entier adoptent des pratiques durables pour freiner le changement climatique et en atténuer les effets. L'une de ces pratiques est le recyclage des matières organiques, un processus qui transforme les matières résiduelles organiques en un précieux compost. En détournant les résidus organiques des sites d'enfouissement et en encourageant l'utilisation du compost, le recyclage organique joue un rôle essentiel dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre et dans l'amélioration de la santé de notre environnement.

### **Émissions de gaz à effet de serre et site d'enfouissement**

Une part importante des émissions mondiales de gaz à effet de serre provient de la décomposition des déchets organiques dans les sites d'enfouissements. Selon Environnement et Changement climatique Canada, les sites d'enfouissement de déchets solides municipaux sont responsables d'environ 23 % des émissions de méthane au Canada, un puissant gaz à effet de serre dont le potentiel de réchauffement planétaire est 86 fois supérieur à celui du dioxyde de carbone sur une période de 20 ans. En détournant les déchets organiques des sites d'enfouissement grâce à des programmes de recyclage des déchets organiques, il est possible de réduire considérablement la production de méthane et d'atténuer ainsi sa contribution au changement climatique.

### **Séquestration du carbone, santé des sols et sécurité alimentaire**

Le recyclage des matières organiques a un impact positif sur la santé des sols et la séquestration du carbone. Le compost produit par le processus de recyclage est riche en matières organiques et en nutriments, ce qui peut améliorer la structure, la fertilité et la capacité de rétention d'eau du sol. Lorsque le compost est appliqué au sol, il peut augmenter la capacité du sol

à stocker le carbone, ce qui permet d'éliminer le dioxyde de carbone de l'atmosphère et de réduire son impact sur le changement climatique. En outre, les sols sains à forte teneur en matière organique sont plus résistants à l'érosion, à la sécheresse et aux inondations, qui sont toutes exacerbées par le changement climatique. Une récente étude manitobaine montre également que l'ajout de compost à des sols destinés à la culture de denrées alimentaires permet d'obtenir des rendements plus élevés et de meilleures valeurs nutritionnelles, grâce à l'amélioration du métabolisme des plantes - le processus par lequel les plantes vivent et se développent.

### **Autres avantages du recyclage des déchets organiques**

Le recyclage des déchets organiques contribue non seulement à lutter contre le changement climatique, mais il génère également d'autres avantages environnementaux et économiques. En détournant les déchets organiques des sites d'enfouissement, on réduit le besoin de nouveaux sites d'enfouissement, ce qui préserve les habitats naturels et les écosystèmes.

D'un point de vue économique, le recyclage des matières organiques crée des emplois dans la collecte et le traitement des résidus organiques, ainsi que de nouveaux marchés dans le secteur de l'énergie et de la gestion des sols. En outre, le compost améliore le rendement des cultures et la qualité de l'eau, ce qui optimise les intrants et permet d'accroître la productivité et de réduire les coûts.

### **Conclusion**

Le recyclage organique est un outil puissant dans la lutte contre le changement climatique. En détournant les résidus organiques des sites d'enfouissement, en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, en favorisant la séquestration du carbone et en améliorant la santé des sols, le recyclage organique joue un rôle crucial dans la construction d'un avenir plus durable. L'initiative "Advancing Organics Recycling Throughout Canada" du Conseil canadien du compost vise à exploiter le potentiel du recyclage organique en soutenant l'adoption de tels programmes dans tout le pays, au bénéfice de l'environnement, de l'économie et de la production alimentaire locale.

**Un appel universel à l'action :** "Votre geste réfléchi de recyclage des matières organiques est très utile. Le recyclage des matières organiques permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Et l'utilisation du compost nourrit le sol. En retour, nos sols nous offrent des aliments plus sains, de l'eau plus propre, une biodiversité plus riche et un climat plus serein. Merci de faire de votre mieux.

Cette information a été préparée pour appuyer l'initiative 2023 du Conseil canadien du compost : *Advancing Organics Recycling Throughout Canada* - un programme conçu pour soutenir l'adoption de programmes de recyclage des matières organiques dans les municipalités canadiennes et le secteur industriel, commercial et institutionnel (ICI).

La CCC invite les organisations et les personnes motivées à profiter de l'expertise et de la disponibilité de notre Conseil pour apprendre les rouages du recyclage des matières organiques propres à leur situation. Pour plus d'informations, contactez [info@compost.org](mailto:info@compost.org).

Ce projet a été entrepris avec le soutien financier du gouvernement du Canada par l'entremise du ministère fédéral de l'Environnement et du Changement climatique.

## Procédés et techniques de recyclage des matières organiques

Le recyclage des résidus organiques est une pratique essentielle pour la gestion durable des déchets, transformant les "déchets" organiques en une ressource précieuse pour l'enrichissement des sols et, parfois, en énergie renouvelable. Cette fiche d'information explore les différentes approches du compostage et de la digestion anaérobie, en expliquant les facteurs clés et les techniques impliqués dans chaque processus.

### Techniques de compostage

1. *Compostage sur place* : Le compostage sur place est généralement effectué sur le site où les résidus organiques sont générés. Cette méthode réduit les besoins de transport et présente des avantages environnementaux et souvent économiques pour le site d'accueil.
2. *Le lombricompostage* : Les vers, généralement des "vers rouges", sont employés pour consommer des résidus organiques spécifiques, créant ainsi des turricules utilisables dans le sol. Le lombricompostage peut être réalisé à la maison ou à grande échelle, en fonction de la quantité de résidus organiques et de l'espace disponible.
3. *Compostage en andains aérés (retournés)* : Cette méthode est adaptée aux gros volumes de déchets produits par des communautés entières ou des entreprises à fort volume. Les résidus organiques sont préparés selon une recette définie, puis formés en longues piles appelées "andains". Une aération continue et un contrôle de l'humidité sont nécessaires avant la maturation complète du compost et sa mise sur le marché.
4. *Compostage en tas statique aéré* : Les déchets organiques sont mélangés puis formés en un grand tas, auquel on ajoute des agents gonflants tels que des copeaux de bois pour l'aération. Les piles sont souvent placées au-dessus d'un réseau de tuyaux pour la circulation de l'air.
5. *Compostage en cuve* : Adapté à pratiquement tous les types de résidus organiques, le compostage en cuve consiste à introduire les matières dans un tambour, un silo, une tranchée bétonnée ou un équipement similaire. Cela permet de mieux contrôler les conditions environnementales, la matière étant retournée ou mélangée mécaniquement pour assurer l'aération et le contrôle de l'humidité.
6. *Le compostage domestique* : Le compostage domestique est un moyen facile et ingénieux de recycler les déchets alimentaires et les résidus de jardinage à la maison pour produire un amendement de sol de haute qualité. Les processus

scientifiques impliqués dans le compostage à grande échelle restent les mêmes : ingrédients et recette appropriés, aération, contrôle de l'humidité et temps.

## **Digestion anaérobie**

La digestion anaérobie est un processus au cours duquel les bactéries décomposent la matière organique, telle que le fumier animal, les biosolides d'eaux usées et les déchets alimentaires, en l'absence d'oxygène. La digestion anaérobie a lieu dans un récipient fermé appelé réacteur et produit deux produits de valeur : le biogaz et le digestat. La digestion anaérobie peut traiter plusieurs matières organiques par co-digestion, ce qui permet d'augmenter la production de biogaz à partir de résidus organiques à faible rendement ou difficiles à digérer.

## **Facteurs clés de la transformation des résidus organiques**

Les principaux facteurs qui doivent être contrôlés pendant le compostage et la digestion anaérobie sont notamment les suivants :

1. *Équilibre entre les matières premières et les nutriments* : Un bon équilibre des apports résiduels organiques est essentiel. Par exemple, les matières organiques "vertes" (riches en azote) et les matières organiques "brunes" (riches en carbone) sont fondamentales pour un compostage réussi. De même, le recyclage des matières organiques peut être compromis par la contamination, qui se produit lorsque des matières non compostables sont mélangées aux déchets organiques. La contamination peut réduire la qualité et la valeur marchande du compost et du digestat, endommager les équipements et les installations des opérations de recyclage des matières organiques et augmenter les coûts et les incidences environnementales du recyclage des matières organiques.
2. *Taille des particules* : Les petites particules augmentent la surface sur laquelle les micro-organismes peuvent se nourrir et produisent un mélange plus homogène. Toutefois, si les particules sont trop petites, elles peuvent entraver la circulation de l'air.
3. *Teneur en eau* : L'humidité est un facteur essentiel pour le compostage et la digestion anaérobie, car elle affecte l'activité et la diversité des micro-organismes qui décomposent la matière organique.
4. *Flux d'oxygène* : l'aération du tas de compost favorise une décomposition plus rapide. Les techniques d'aération consistent à retourner le tas, à le placer sur une série de tuyaux ou à ajouter des agents gonflants tels que des copeaux de bois et du carton déchiqueté. À l'inverse, la digestion anaérobie fait appel à des microbes qui fonctionnent en l'absence d'oxygène.
5. *La température* : Le maintien d'une plage de température optimale est crucial pour le compostage et la digestion anaérobie afin de permettre à l'ensemble approprié

de microbes de fonctionner efficacement. Cette plage varie entre les deux approches.

## En résumé

Le compostage et la digestion anaérobie sont des éléments essentiels de la gestion durable des déchets, car ils contribuent à réduire le volume des déchets organiques dans les décharges et à créer des ressources précieuses pour l'amélioration des sols et l'énergie renouvelable. En comprenant les différents types de processus et de techniques de compostage, les particuliers, les entreprises et les collectivités peuvent choisir la méthode la plus appropriée à leurs besoins et contribuer à un système de gestion des déchets plus durable et plus respectueux de l'environnement.

Cette stratégie permet aux individus et aux communautés de prendre en charge la gestion de leurs déchets et de réduire leur impact sur l'environnement. En participant activement aux programmes de compostage et de digestion anaérobie, nous pouvons travailler ensemble pour réduire les déchets, améliorer la santé des sols et lutter contre le changement climatique.

Grâce aux différentes techniques disponibles, il existe une option adaptée à chacun, quel que soit le lieu, l'espace disponible ou le volume des déchets.

L'initiative du CCC, *Advancing Organics Recycling Throughout Canada*, vise à travailler avec des organisations motivées pour les aider à évaluer l'option de recyclage des matières organiques appropriée à leur situation. Pour plus d'informations, veuillez contacter le Conseil canadien du compost : [info@compost.org](mailto:info@compost.org).

Cette information a été préparée pour appuyer l'initiative 2023 du Conseil canadien du compost : *Advancing Organics Recycling Throughout Canada* - un programme conçu pour soutenir l'adoption de programmes de recyclage des matières organiques dans les municipalités canadiennes et le secteur industriel, commercial et institutionnel (ICI).

La CCC invite les organisations et les personnes motivées à profiter de l'expertise et de la disponibilité de notre Conseil pour apprendre les rouages du recyclage des matières organiques propres à leur situation. Pour plus d'informations, contactez [info@compost.org](mailto:info@compost.org).

Ce projet a été entrepris avec le soutien financier du gouvernement du Canada par l'entremise du ministère fédéral de l'Environnement et du Changement climatique.



16, rue Northumberland St.  
Toronto ON M6H 1P7  
Ph./Tél.: (877) 571-GROW(4769)  
Fax/Télec.: (416) 536-9892  
Website: [www.compost.org](http://www.compost.org)

## ***Le Conseil canadien du compost : Un leader de confiance dans l'avancement du recyclage des matières organiques***

Le Conseil canadien du compost (CCC) est un organisme national sans but lucratif qui se consacre à la promotion de la gestion responsable et du recyclage des résidus organiques. Depuis sa création en 1991, le CCC a joué un rôle moteur dans l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de recyclage des matières organiques à travers le Canada, en mettant l'accent sur l'amélioration de la santé des sols, la réduction des émissions de méthane et la conservation des ressources naturelles.

### **Principales réalisations et initiatives**

*Programmes complets et formation* : La CCC a développé divers programmes pour répondre aux besoins de formation, d'information et de promotion des communautés et des organisations impliquées dans le recyclage des matières organiques. Certains de ces programmes sont les suivants : Formation et certification des exploitants d'installations de compostage, Alliance de la qualité du compost (AQC), Alliance de la qualité du digestat (AQD), ainsi que des conférences, des ateliers et des webinaires nationaux et régionaux.

*Éducation et sensibilisation à la santé des sols* : Reconnaissant l'importance cruciale de sols sains pour soutenir une agriculture et des écosystèmes durables, la CCC a créé des initiatives telles que : *La Biologie des sols*, *Safari au sol*, et *Un rang for ceux qui ont faim* pour éduquer le public sur les avantages de l'utilisation du compost et du recyclage des matières organiques. Plus récemment, la CCC s'est associée au Conseil de conservation des sols du Canada, avec le soutien de la Fondation Metcalf, pour effectuer des recherches et élaborer un document essentiel : *Recruter les sols pour lutter contre le changement climatique : Une feuille de route pour le Canada*.

*Normes et assurance qualité* : La CCC a joué un rôle déterminant dans l'établissement de normes relatives à la qualité du compost et du digestat, ainsi qu'à la compostabilité. Cela permet de garantir que les produits finis du recyclage des matières organiques sont sûrs et bénéfiques pour l'environnement et les communautés qui les utilisent.

*Un réseau, des partenariats et un accès étendus* : Depuis plus de 30 ans, la CCC a établi de solides relations avec des professionnels de l'industrie, des établissements d'enseignement, des gouvernements et des organisations communautaires. Ce vaste réseau permet à la CCC de collaborer efficacement et de partager les ressources, les connaissances et les pratiques exemplaires afin de faire progresser le recyclage des matières organiques et les pratiques de santé des sols partout au Canada. L'accessibilité à ces informations a toujours été une priorité fondamentale pour la CCC.

L'expérience, la crédibilité et l'approche globale du Conseil canadien du compost en font l'organisme idéal pour diriger l'initiative *Faire progresser le recyclage des matières organiques à travers le Canada*. En tirant parti de son vaste réseau, de ses connaissances, de ses ressources et de son accessibilité, le CCC est bien placé pour aider les collectivités et le secteur ICI à surmonter les obstacles et à mettre en œuvre avec succès des programmes de recyclage des matières organiques adaptés à leurs besoins et à leur situation unique.

Pour plus d'informations sur le Conseil canadien du compost et ses diverses initiatives, veuillez consulter le site [www.compost.org](http://www.compost.org).

Cette information a été préparée pour appuyer l'initiative 2023 du Conseil canadien du compost : *Faire progresser le recyclage des matières organiques à travers le Canada* - un programme conçu pour soutenir l'adoption de programmes de recyclage des matières organiques dans les municipalités canadiennes et le secteur industriel, commercial et institutionnel (ICI).

La CCC invite les organisations et les personnes motivées à profiter de l'expertise et de la disponibilité de notre Conseil pour apprendre les rouages du recyclage des matières organiques propres à leur situation. Pour plus d'informations, contactez [info@compost.org](mailto:info@compost.org).

Ce projet a été entrepris avec le soutien financier du gouvernement du Canada par l'entremise du ministère fédéral de l'Environnement et du Changement climatique.